

Compte-rendu du conseil d'école n°1 du 19/10/2021

Membres présents :

Enseignants :

Madame RIVOALEN Madame MALARME Madame GUTIERREZ-GONZALEZ
Madame NANCEY Madame LE ROUX Madame OURRAD

Membres du RASED : Absents pour ce conseil (excusés)

Représentant de l'Education Nationale :

Excusée : Madame LECLERCQ, Inspectrice de l'Education Nationale

Représentants des parents d'élèves :

Madame KILBOUA Madame VALLEE Madame CERDEIRA
Madame DOUMBIA Madame PASCAULT Monsieur MAMBOLO

Représentants de la Municipalité :

Excusée : Madame OLIVIER : Maire de Bouafle
Madame JEGOU-GERGAUD : Adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires
Madame DUMONT : Agent administratif, Service Enfance

1- Installation du Conseil

Un tour de table est réalisé pour présenter les enseignants, les parents d'élèves et les représentants de la Municipalité.

2- Les effectifs de l'école

Cette année, **147 élèves** fréquentent l'école élémentaire.

Les élèves sont répartis en 6 classes.

Classe	Nombre d'élèves	Enseignante
CP	23 élèves	Madame RIVOALEN
CP/CE1	20 élèves (8 + 12)	Madame MALARME
CE1	24 élèves	Madame GUTIERREZ-GONZALEZ et Madame DIDELOT le vendredi
CE2	27 élèves	Madame NANCEY
CM1	24 élèves	Madame LE ROUX
CM2	29 élèves	Madame OURRAD

Prévision d'effectifs pour la rentrée 2022 : 155 élèves (- 29 élèves de CM2 partant au collège
+ 37 élèves de GS montant en CP)

3- Aide aux élèves

Les activités pédagogiques complémentaires (**APC**) sont organisées le mardi soir après la classe, de 16h30 à 17h30.

Elles servent à apporter de l'aide aux élèves qui rencontrent des difficultés ponctuelles ou plus installées, dans les apprentissages fondamentaux. Elles sont dédiées à des activités de lecture et écriture, de maîtrise de la langue française et de mathématiques. Les élèves travaillent en petit groupe, ce qui permet une meilleure acquisition des compétences.

Les familles des élèves concernés sont averties des dispositifs proposés et acceptent l'aide, si elles le souhaitent, en donnant un accord signé.

Par ailleurs, l'étude surveillée est dispensée par Madame NANCEY le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h00 (organisation mise en place et gérée par la Municipalité).

4- Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Composition du RASED :

- Madame ARNOUD : Psychologue scolaire de l'Education de Nationale
- Madame THOMAS : Aide spécialisée à dominante pédagogique (maître E)
- Madame KALOUPSCHI : Aide spécialisée à dominante relationnelle (maître G)

Le RASED est un service mis en place par le Ministère de l'Education Nationale pour aider les élèves en difficulté et prévenir les inadaptations.

L'antenne d'Ecquevilly intervient en fonction des besoins et des priorités dans les écoles maternelles et élémentaires des communes suivantes : Ecquevilly, Bouafle, Chapet, Flins-sur-Seine. Ces 4 communes représentent 9 écoles, soit environ 1 000 élèves. Mme ARNOUD s'occupe également de certaines écoles du secteur de Maule car le poste de psychologue scolaire n'a pas été pourvu.

L'intervention des membres du RASED se fait généralement à la demande des enseignants. Ils sont chargés de la prévention et de la remédiation des difficultés que certains élèves rencontrent dans les apprentissages.

Les parents sont toujours informés de cette aide, qui a lieu pendant le temps scolaire. Les projets sont conçus avec les enseignants et évalués tout au long de la durée de la prise en charge. Cette aide est à différencier de l'APC réalisée par les enseignants eux-mêmes.

Nous aurons connaissance dès la rentrée de la prise en charge décidée par les membres du RASED. La priorité sera tout de même accordée aux élèves des classes de CP et de CE1.

La circonscription est aussi dotée d'une classe UPEAA, située à l'école Roger Vassieux de Flins-sur-Seine, l'enseignante se déplace dans les écoles en fonction des besoins. Dans un premier temps, elle évalue les élèves allophones puis dans un second temps, elle organise les prises en charge. A ce jour, nous n'avons pas d'élèves non francophones dans l'école.

5- Les évaluations nationales CP et CE1

Les élèves de CP et de CE1 ont passé les évaluations nationales prévues en début d'année. Ce sont des outils au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères pour pouvoir organiser son action pédagogique au plus près des besoins constatés.

Les actions peuvent être la mise en place de groupe de besoins dans la classe, d'aides formalisées dans un PPRE ou d'une demande d'aide auprès du RASED.

Difficultés constatées lors de ces évaluations :

CP : Français : Reconnaître des lettres et reconnaître le son qu'elles produisent,
Comprendre des mots lus par l'enseignant

Maths : Ecrire des nombres entiers et les comparer, résoudre des problèmes

CE1 : Français : Ecrire des mots, lire à voix haute un texte (fluence)

Maths : Soustraire, résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul

Cette année, la présentation du compte-rendu des résultats des élèves a été modifiée par rapport à l'an dernier. Les réussites des élèves sont désormais représentées par une toile d'araignée. Plus la toile est élargie, plus l'élève est en réussite.

Une réunion entre le cycle 2 et la maternelle sera programmée lors de la deuxième période pour faire le point sur ces résultats.

Fin janvier, les élèves de CP passeront à nouveau des évaluations afin de quantifier les progrès en français (acquisition des bases de la lecture) et en mathématiques (maîtrise des nombres et du calcul).

6- L'enseignement des langues étrangères

Tous les élèves, du CP au CM2, bénéficient de l'enseignement de l'anglais dispensé par leur enseignant.

D'autre part, les élèves de CM2 avaient jusqu'à présent, en plus de l'anglais, des séances d'initiation à l'allemand dispensées par Mme Aubril, professeur d'allemand au collège Léonard de Vinci à Ecquevilly et au lycée de Porcheville. Cette professeure ayant obtenu une mutation en fin d'année scolaire, nous ne savons pas encore si ces séances d'initiation auront lieu cette année.

Les **EILE** : Enseignements Internationaux de Langue Etrangère

Il s'agit d'un enseignement optionnel de langue vivante étrangère en arabe, italien, portugais ou turc, assuré par un professeur originaire d'un pays ayant passé pour ce partenariat un accord bilatéral avec la France.

L'inscription est possible pour une seule des langues de ce dispositif. Cet enseignement est gratuit.

Les cours optionnels d'EILE sont ouverts à tous les élèves du CE1 au CM2. Ils durent 1h30 par semaine, quelle que soit la langue choisie, en plus des heures de classe obligatoires.

Le programme d'enseignement de chaque langue est construit par la France en partenariat avec les pays partenaires chargés de l'enseignement. Il vise à faire acquérir aux élèves le niveau A1 du cadre européen, à savoir un niveau leur permettant de comprendre et d'utiliser des expressions et des phrases simples dans la langue choisie, comme pour l'enseignement de la langue vivante inclus dans les heures de classe obligatoires.

Les demandes des parents d'élèves en EILE ont été recensées en fin d'année dernière afin que le Ministère de l'Education Nationale ait été en mesure de préparer cette rentrée scolaire 2021.

Cette année, des cours de portugais sont dispensés à Flins-sur-Seine et des cours d'arabe à Ecquevilly.

Pas de cours d'italien, ni de turc.

7- Le règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est lu et commenté point par point. La **Charte de la laïcité** et la **Charte type de l'utilisation des systèmes d'information en milieu scolaire** sont annexées au règlement scolaire.

L'équipe enseignante souhaite insister sur le **respect des horaires de l'école**, en particulier pour l'arrivée en classe le matin. Les règles de sécurité rendent l'école inaccessible après la fermeture des grilles.

La **punctualité** est une valeur que les familles se doivent d'apprendre à leurs enfants.

RAPPEL : Les familles sont responsables de leurs enfants jusqu'à ce qu'ils soient entrés dans la cour de l'école élémentaire.

Le règlement modifié est adopté par le conseil d'école. Il sera distribué et collé dans le cahier de liaison des élèves puis transmis aux familles pour prise de connaissance et émargement. Il en sera de même pour la Charte de la laïcité et la Charte d'utilisation des nouvelles technologies.

Le conseil d'école adopte également le **maintien de la semaine d'école sur 4 jours**. La Municipalité renouvellera donc la demande de dérogation pour conserver cette organisation du temps scolaire.

8- Le protocole sanitaire

Pour cette rentrée scolaire 2021-2022, nous sommes placés au niveau 2 (sur 4) du protocole et cadre de fonctionnement sanitaire.

- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du CP (droit commun en extérieur)
- Distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible dans les espaces clos

- Limitation du brassage entre élèves par niveau obligatoire
- Récréations échelonnées, sans brassage des classes
- Maintien des mesures renforcées d'aération
- Lavage régulier des mains
- Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service
- Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur (en intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive)
- Pas de passe sanitaire exigé pour l'accès aux écoles et établissements scolaires

Une fermeture de classe est prononcée dès le 1er cas élève confirmé positif au Covid. Tous les élèves de la classe sont identifiés comme cas contacts et ne peuvent être accueillis à l'école et au centre de loisirs durant les 7 jours à partir de la fermeture de classe.

En cas d'absence non remplacée d'un enseignant, ses élèves ne peuvent être répartis dans les autres classes (comme cela se faisait auparavant) et ne peuvent donc rester dans l'enceinte de l'école si leur enseignant est absent et non remplacé.

Les directeurs d'école doivent être prévenus immédiatement de toute situation liée au Covid concernant les élèves et leurs familles.

En cas de fermeture de classe liée à un cas confirmé de Covid, les parents sont dans l'obligation de venir chercher au plus vite leur enfant (dès que l'école les en aura informés).

En cas de fermeture de classe, une **continuité pédagogique** est mise en place jusqu'à sa réouverture. Les cas contacts isolés chez eux (sans fermeture de classe) bénéficient également d'une continuité pédagogique.

9- Les modalités de communication école-famille

Le **cahier de liaison** est adopté par le conseil d'école comme **document de communication** école-famille et famille-école.

L'envoi de mails par l'école est également un moyen efficace pour prévenir rapidement les parents d'informations essentielles, surtout dans le contexte actuel où il faut parfois être très réactif.

Les **livrets scolaires (LSU)** seront remis deux fois au cours de l'année scolaire, fin janvier puis fin juin.

10- Les projets scolaires

Plusieurs possibilités de financement sont proposées à l'école pour réaliser ses projets :

- La coopérative scolaire (mandataire : Madame RIVOALEN)
- L'association des Amis de l'école de Bouafle (présidente : Madame DUJON)
- La Mairie

Les enseignants remercient les différents partenaires pour leur investissement et leur générosité.

Les actions/sorties prévues pour cette année :

1 cycle de 10 séances de **natation** par classe

Les CE1 et CE2 se rendent à la piscine chaque lundi après-midi (du 13/09/21 au 29/11/21).

Les CM1 et CM2 se rendent à la piscine chaque vendredi matin (du 17/09/21 au 03/12/21).

Les CP et CP/CE1 iront à la piscine chaque lundi après-midi du 13/12/21 au 14/03/21).

Les trajets en car sont financés par la Mairie.

Le vendredi 24 septembre 2021 : Opération « **Nettoyons la nature** » dans les rues de Bouafle, suivie d'un goûter offert par la Municipalité. Au total, 32 kilos de déchets ont été ramassés. Ce sont 8 kilos de moins que l'année dernière. L'équipe enseignante remercie la Municipalité pour l'organisation de cet événement.

Le thème commun à toutes les classes pour cette année scolaire est **l'éducation au développement durable**.

Tout au long de l'année, les élèves élargiront leurs connaissances sur le thème de **la protection de l'environnement** à travers l'étude d'œuvres littéraires ou artistiques, ou à travers des projets en histoire, géographie, musique ou arts plastiques.

De plus, toutes les classes sont inscrites au **Défi Ecosystem**. A travers diverses activités pédagogiques, les élèves sont sensibilisés au recyclage des ampoules et des déchets d'équipements électriques et électroniques, mais également au don, à la réparation et, de manière plus générale, à l'économie circulaire. Neuf défis sont proposés et en s'inscrivant à ce projet solidaire, les classes s'engagent à en valider au moins trois. Chaque défi validé ajoute une unité au compteur en ligne sur le site www.ledefi.eco. Et tous les 1000 défis validés, une mission d'électrification d'une école dans un pays en voie de développement, réalisée par l'ONG Electriciens sans frontières, est financée.

Les séances à la **bibliothèque** ne sont plus permises. Mais monsieur Olivier NAVARRO intervient directement dans les classes. Pendant une heure environ, il lit des histoires aux élèves et propose des animations diverses sur un thème choisi à l'avance par l'enseignant. En revanche, les élèves ne peuvent plus emprunter de livres. Les CM2 participent, comme tous les ans, à la compétition **des petits champions de la lecture**.

Toutes les classes continueront de réaliser des **marchés des connaissances** (toujours au sein d'une même classe car pas de brassage autorisé avec les autres classes pour le moment en raison du protocole sanitaire).

Pas de chorale. Les élèves chantent dans leur propre classe.

La **prise de photographies** individuelles et des fratries aura lieu le vendredi 22 octobre 2021.

L'intervention d'une **plasticienne** est envisagée dans toutes les classes pour aider les élèves à fabriquer un objet sur le thème de la nature ou de l'environnement.

L'opération solidaire **des boîtes de Noël** sera certainement renouvelée cette année.

Le traditionnel **après-midi de Noël** sera organisé juste avant les vacances de Noël (passage du Père Noël dans chaque classe, distribution des cadeaux et des chocolats + goûter). Cet évènement est financé par l'association des amis de l'école de Bouafle.

Une **conférence pédagogique** Planète Mômes est prévue en mars 2022.

Toutes les manifestations prévues à l'accoutumée (**galette des rois, carnaval...**) seront adaptées en fonction du contexte sanitaire pouvant évoluer à tout moment.

Une date sera réservée en 2022 pour la photo de classe, si elle peut avoir lieu.

Des **sorties** scolaires seront planifiées, avec des objectifs pédagogiques en lien avec les activités et les projets travaillés en classe, si le contexte le permet et en fonction des budgets attribués par la Municipalité et l'association des Amis de l'école de Bouafle.

Idem pour les manifestations de fin d'année.

11- Le projet d'école

Le nouveau projet d'école 2021-2024 est en cours de réflexion et d'élaboration.

Axe 1 : Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages

Objectif 1 : S'épanouir dans les apprentissages (→ projet orateur, plan français, plan mathématiques)

Objectif 2 : Stimuler l'autonomie, la persévérance et l'engagement (→ projets artistique, culturel, citoyen)

Objectif 3 : Accompagner le parcours des élèves (→ mobilisation des parents à l'école, une école pleinement inclusive)

Axe 2 : Des collectifs apprenants et engagés

Objectif 1 : S'évaluer pour éclairer et orienter l'action (élaboration d'évaluations positives, réflexion autour des LSU)

Objectif 2 : Stimuler l'intelligence collective, accroître et valoriser les compétences (collectif de travail apprenant, collectif de travail avec les partenaires, échange de pratique)

Objectif 3 : Oser ensemble (plan numérique, arts plastiques)

Axe 3 : Apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation

Objectif 1 : Accélérer les succès des territoires et s'appuyer sur les alliances éducatives (parcours santé, parcours citoyen)

Objectif 2 : Contribuer au bonheur à l'école, des lieux pour bien vivre ensemble (projet autour du climat scolaire, de la citoyenneté)

Objectif 3 : Cultiver des lieux et des "tiers-lieux" apprenants (aménagement des espaces de l'école)

12- La coopérative scolaire

Composition de la coopérative scolaire :

- Madame RIVOALÉN : Mandataire
- Madame NANCEY : Trésorière
- Madame GUTIERREZ-GONZALEZ : Présidente

La coopérative scolaire peut financer :

L'achat de livres pour les classes

L'achat de jeux pour la cour

Des friandises et des boissons pour les goûters

Des conférences pédagogiques, des spectacles

Des intervenants extérieurs (apprendre à porter secours, plasticienne...)

L'achat de petit matériel pour les arts plastiques

Le contrat OCCE et l'assurance de l'école

L'OCCE est l'organisme chargé de contrôler les comptes.

Une cotisation a été demandée aux familles dans le courant du mois d'octobre. Les familles ont répondu massivement à cet appel.

Les enseignants remercient tous les parents d'élèves qui se sont acquittés de cette cotisation, demandée sur la base du volontariat.

13- Le PPMS - La sécurité

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) : C'est un plan qui vise à mettre les élèves en sécurité en cas de risques majeurs.

A Bouafle, deux risques sont répertoriés :

- le risque de tempête ;
- le risque de nuage toxique dû à un accident de camion transportant des matières dangereuses sur l'autoroute.

A ces deux risques majeurs s'ajoute le risque « attentat-intrusion ».

RAPPEL : Les lieux définis pour se confiner en cas de risques majeurs sont les salles de classe (sauf si une classe est dans la salle du sous-sol du groupe scolaire, alors elle doit y rester). Dans ces salles de classe, une malle est entreposée avec à l'intérieur les documents administratifs obligatoires, des lampes de poche, une radio, du scotch, des serpilières, du matériel de premier secours, de l'eau, etc.

En cas de déclenchement du PPMS, il est rappelé aux parents :

- d'éviter d'appeler pour ne pas encombrer les lignes.
- de ne pas venir chercher les enfants à l'école, ils sont en sécurité.

Chaque année, le PPMS est **réactualisé**.

Des exercices d'entraînement ont lieu chaque année.

Le premier aura lieu le lundi 15 novembre 2021.

Il correspondra à une alerte attentat-intrusion. La posture à adopter sera SE CACHER dans toute la mesure du possible, en respectant les gestes barrières et en maintenant un silence absolu. L'exercice ne devra pas excéder 20 minutes. Les enseignantes déclencheront l'alerte à l'aide du système de sécurité commun avec l'école maternelle (bipeurs), puis une enseignante simulera l'appel au 17 concernant la situation en cours. Les informations de l'événement seront ensuite remontées à la DSDEN et à l'Inspection de l'Education Nationale de la circonscription d'Aubergenville après la levée du dispositif PPMS.

Exercices incendie : Les exercices d'évacuation incendie sont obligatoires et ont lieu une fois par trimestre. Le premier exercice doit s'effectuer au cours du premier mois de l'année scolaire : cette année il a eu lieu le vendredi 24 septembre 2021 et tout s'est parfaitement bien déroulé.

Plan Vigipirate : Un seul portail d'entrée est toujours utilisé pour entrer dans les écoles maternelle et élémentaire depuis le début du mois de novembre 2020.

14- Travaux et investissements dans l'école

Demandes de l'équipe enseignante :

- Peinture des salles de classe.
- Installation d'un revêtement sécurisé sur l'ancien potager dans la cour de l'école. Cette partie de cour est indispensable pour laisser suffisamment d'espace aux élèves dans la cour de récréation. → Cette demande a été prise en compte et des devis ont été demandés auprès de professionnels.
- Retrait du porte-vélos dans la cour pour des raisons de sécurité. → Opération effectuée il y a quelques jours par les services techniques de la ville.
- Installation de nouveaux porte-vélos, mais en dehors de la cour de l'école.
- Du nouveau mobilier pour les élèves (tables et chaises).
- Une vérification régulière du bon fonctionnement des VNI installés dans chaque classe. Ils datent de 2017 et ont besoin d'un service de maintenance. Un VNI est actuellement en panne dans la classe 3.
- Installation d'une barre anti-panique sur la porte d'accès aux personnes à mobilité réduite.
- Revoir le nettoyage de l'été : le sol des classes ainsi que celui des couloirs sont trop glissants après le passage de la société de ménage.
- Revoir le contrat de ménage : nettoyage du couloir devant la salle d'arts plastiques ? nettoyage de la salle RASED ? tri au niveau des poubelles ?

Une formation sur le fonctionnement des tablettes devait avoir lieu le mardi 22 juin 2021 mais elle a dû être annulée. Elle sera finalement dispensée aux enseignants le mercredi 1^{er} décembre 2021.

Projets concernant les bâtiments scolaires et périscolaires :

- Objectifs* :
- répondre à l'augmentation du nombre d'enfants
 - contribuer à la lutte contre le changement climatique
 - améliorer la qualité de vie dans les bâtiments
 - réduire et contenir la facture énergétique de la commune

Restaurant scolaire :

- ✓ Amélioration acoustique
 - ✓ Augmentation de capacité de 30 mètres carrés
 - ✓ Création d'un self pour les élèves de l'école élémentaire
- Début des travaux : début avril 2022

Amélioration énergétique des bâtiments de l'école élémentaire :

- ✓ Gestion des consommations
- ✓ Ventilation mécanique contrôlée double flux (dont filtres, mesure du CO2)
- ✓ Isolation thermique par l'extérieur (façades, plancher haut salle polyvalente)
- ✓ Radiateurs basse température

- ✓ Isolation linéaire du réseau hydraulique
 - ✓ Remplacement de l'éclairage par des LED
 - ✓ Production d'énergie solaire (électricité photovoltaïque)
- Début des travaux : début février 2022

Les travaux concernant les bâtiments scolaires se dérouleront majoritairement lors des vacances scolaires.

15- Communication avec les parents

Les questions des parents sont les suivantes :

1) Où en est le projet de construction du parc de stationnement des vélos ?

→ Un nouvel endroit sera choisi pour installer de nouveaux porte-vélos lorsque les travaux de l'école maternelle seront terminés.

2) Est-il possible d'afficher un message pour alerter sur le jet des masques au sol dans l'allée menant à l'école ?

→ L'équipe enseignante refera un point dans toutes les classes.

3) Pour la cantine, est-il possible de prévoir un système acoustique permettant l'amélioration du temps du déjeuner des enfants ?

→ Cela est prévu dans les travaux d'amélioration du réfectoire.

4) Pour la cantine, comment est organisé le contrat actuel ? Est-il possible de le consulter pour participer à une élaboration plus équilibrée des repas ?

→ Un représentant des parents d'élèves assistera à une commission entre chaque période pour choisir les menus avec les représentants de la Municipalité. (5 commissions par an)

Information : La prochaine Bouaflins en famille aura lieu le 16 octobre 2022.

16- Dates des prochains conseils d'école

Les prochains conseils d'école se tiendront aux dates suivantes :

Le **vendredi 11 février 2022** à 18h30 pour le conseil d'école du deuxième trimestre

Le **mardi 7 juin 2022** à 18h30 pour le conseil d'école du troisième trimestre

Le conseil est clos à 20h50.

La secrétaire de séance

Madame NANCEY



La présidente du conseil d'école

Madame GUTIERREZ-GONZALEZ

